



Communiqué de la Municipalité de Syens aux résidents de la commune

Madame, Monsieur,

La Suisse vit aujourd'hui une accélération de la propagation du coronavirus - COVID19. Dans ce contexte, le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat prennent des mesures drastiques au sens de la loi sur les épidémies pour l'ensemble du territoire et il a renforcé **les mesures de protection de la population**.

Pour sa part, la Municipalité a déployé son plan de continuité de l'administration afin de préserver au mieux la santé de ses collaboratrices et collaborateurs tout en assurant les services nécessaires à la population. Ce dernier implique des fermetures de lieux et des restrictions d'accès pour le public.

La Municipalité prend la situation très au sérieux. Très soucieuse de votre santé, elle tient aujourd'hui à vous rappeler que les personnes âgées de plus de 65 ans sont considérées comme des personnes à risque et que, par conséquent, **nous vous recommandons vivement de rester chez vous** et d'**éviter les regroupements de personnes**.

Si vous avez besoin d'aide pour recevoir des médicaments, des denrées alimentaires ou d'autres demandes de première nécessité, nous vous invitons à consulter le document '**Aide aux personnes à risque - Coronavirus**' émis par la Municipalité ou à téléphoner à l'administration communale au no suivant : **079 384 32 48** et nous vous expliquerons la marche à suivre.

Si vous avez des difficultés à respirer, de la toux ou de la fièvre, appelez votre médecin ou une institution de santé. Décrivez vos symptômes et suivez scrupuleusement les recommandations qui vous sont faites.

Enfin, nous vous rappelons que des permanences téléphoniques destinées à la population sont également à votre disposition. Vous pouvez aussi consulter les différents liens sur Internet, afin de prendre connaissance des conseils et mesures édictées par les organes compétents. Pour les personnes qui seraient dans l'impossibilité de s'informer via Internet, il est conseillé de suivre attentivement la situation par l'intermédiaire de la presse écrite, de la télévision ou de la radio.

Numéros de téléphone des différentes permanences téléphoniques à votre disposition et sites Internet de référence :

- **Urgences santé (Ambulance)**
144
- **Centrale téléphonique des médecins**
0848 133 133
Hotline et Informations sur le Coronavirus
SANTÉ 0800 316 800
Tous les jours de 8h00 à 20h00
AUTRES QUESTIONS 021 338 08 08
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
- **Office fédéral de la santé publique** : www.bag.admin.ch
- **Etat de Vaud** : www.vd.ch
- **Site Hygiène, prévention et contrôle de l'infection** : www.hpci.ch
- **Unisanté** : www.unisante.ch

En restant à votre disposition pour tous renseignements et aides, nous vous rappelons qu'il vous est demandé de ne pas vous rendre dans les lieux publics, à l'exception des cas de nécessité absolue, et d'observer une distance de sécurité sociale d'au moins 2 mètres.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Voir aussi : www.syens.ch

Cordialement, la Municipalité de Syens



COMMUNE DE SYENS

AIDE AUX PERSONNES A RISQUE - CORONAVIRUS

AIDE AUX PERSONNES + 65 ANS

En raison de la pandémie du Coronavirus, la commune de Syens met sur pied une plateforme d'aide pour les livraisons à domicile des personnes à risque.

Le but de cette plateforme est de mettre en contact les personnes bénévoles avec les personnes de la commune ayant besoin d'aide.

Si vous avez besoin d'un ou plusieurs services et que vous n'avez pas quelqu'un dans votre famille ou entourage pour vous assister, contactez :

l'administration communale au 079 384 32 48

ou Philippe Blaser au 079 456 25 29

La commune recherche des personnes bénévoles pour venir en aide aux personnes des catégories à risque.

Toute personne disposée et disponible 1 à 2 x par semaine pour livrer des marchandises de première nécessité est priée de s'annoncer à l'administration communale au 079 384 32 48.

Pour agir comme bénévole, il faut détenir un permis de conduire et un véhicule, et ne pas faire partie des catégories à risque (voir recommandations de l'Office fédéral de la santé publique). La Municipalité remercie celles et ceux qui se mettront à disposition pour assurer cette prestation de solidarité. Par cette mesure, la Municipalité souhaite renforcer l'esprit de solidarité en cette période difficile.

OBSERVEZ LES RECOMMANDATIONS D'HYGIENE ET SOCIALES DE LA CONFEDERATION ET FAITES LES RESPECTER A VOTRE ENTOURAGE

La déchetterie sera fermée dès lundi 23.03.2020.

Une tournée de ramassage aura lieu les samedis matin dès 9h00. Seuls les déchets ménagers seront récoltés.

Voir document '*Fermeture de la déchetterie*' annexé.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Voir aussi : www.syens.ch

Cordialement, La Municipalité de Syens



COMMUNE DE SYENS

FERMETURE DE LA DECHETTERIE - CORONAVIRUS

En raison de la pandémie du Coronavirus:
FERMETURE DE LA DECHETTERIE
Dès lundi 23 mars 2020 et jusqu'à nouvel avis

**Une tournée hebdomadaire aura lieu
pour le ramassage des sacs-poubelle uniquement**

Les sacs seront récoltés par la commune et acheminés à la déchetterie

**le samedi matin:
les sacs-poubelles avec vignette sont à déposer
dès 06h00 et avant 09h00 aux emplacements indiqués (plan annexé)**

(ne pas déposer le soir avant, car risque d'être éventré par des animaux).
Maximum 2 sacs de 60L ou 1 de 110L par ménage.

Aucun autre objet ne sera récolté.

Les sacs ne doivent contenir que des déchets incinérables (pas de verre, papier fer, etc), être bien fermés et munis de la vignette jaune.

Si vous manquez de vignettes, mettez un mot (post-it) sur les sacs avec votre nom ; elles vous seront facturées par la suite.

Ne sont pas récoltés:

Encombrants, verre, papier, bois, inertes, conserves, ferraille, etc.

Ces déchets sont à conserver chez vous.

En cas de fermeture de longue durée, une collecte périodique de ces autres déchets sera également organisée.

Commandez les vignettes par paquets de 10 pces:

e-mail : administration.communale@syens.ch

SMS: **079 384 32 48**. Indiquer : votre nom et quantité de vignettes (multiples de 10)

Si ni SMS ni internet possibles, contactez le **079 384 32 48**.

Votre commande vous sera livrée dans votre boîte aux lettres et facturée ultérieurement.

**OBSERVEZ LES RECOMMANDATIONS D'HYGIENE ET SOCIALES DE LA CONFEDERATION ET
FAITES LES RESPECTER A VOTRE ENTOURAGE**

Prenez soin de vous et de vos proches.

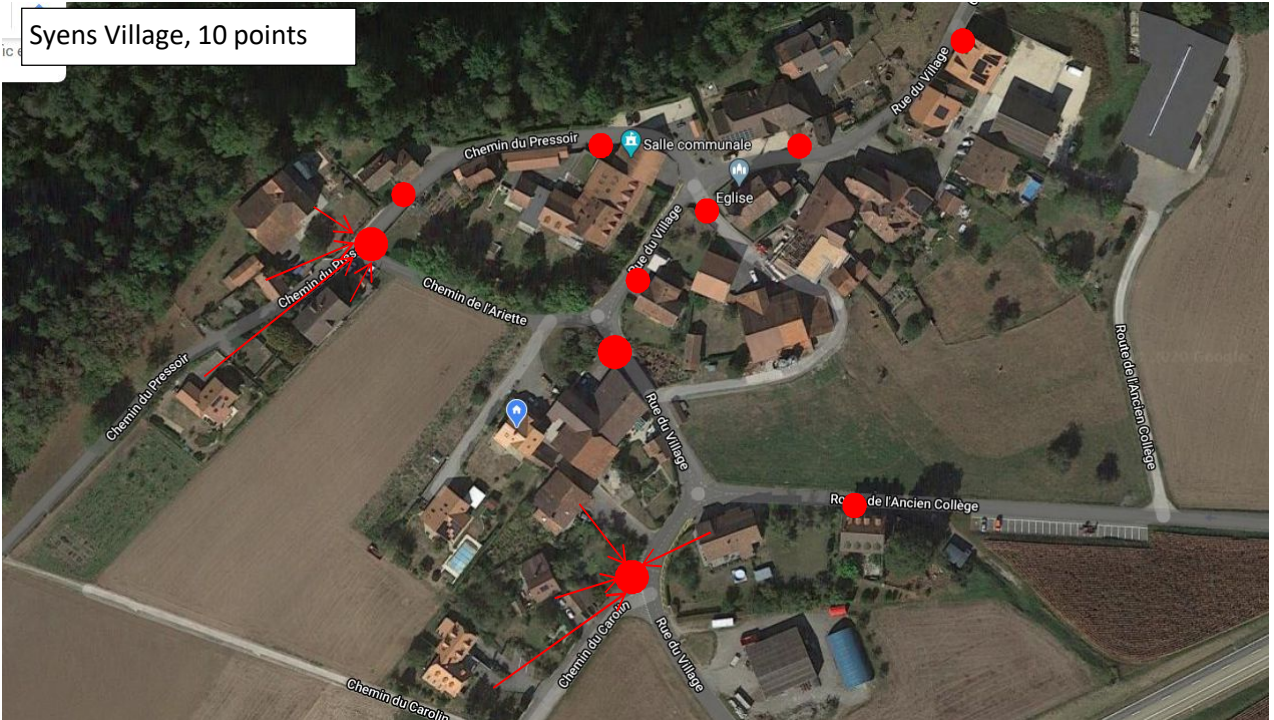
Voir aussi : www.syens.ch

Cordialement, la Municipalité de Syens

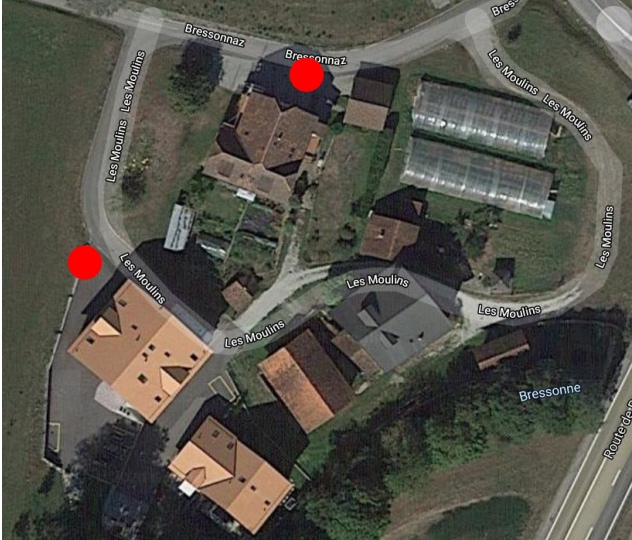


Durant la fermeture de la déchetterie:
Ramassage des **sacs poubelle avec vignette** (pas d'autres objets)
les samedis dès 09h⁰⁰,
Sacs à déposer entre **06h⁰⁰ et 09h⁰⁰** aux emplacements ci-dessous

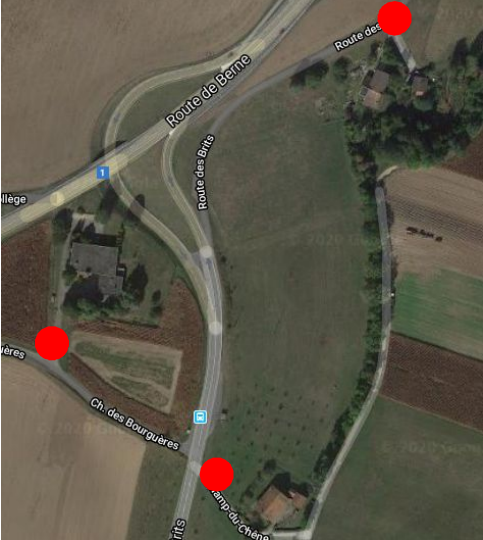
Syens Village, 10 points



Les Moulins (2 points)



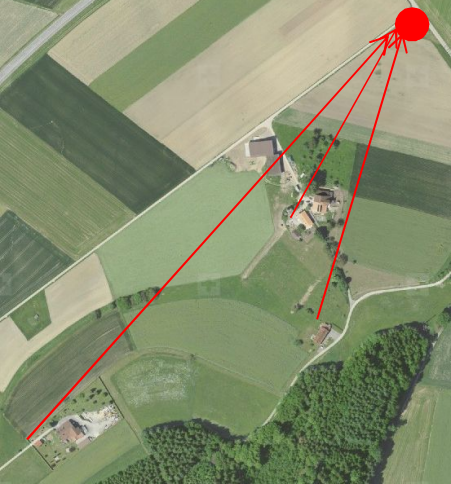
Bourguères, Ch. Chêne, Brits (3 pts)



Berne 1, Jordil 1 et 2, Côtes de Syens (4 points)



Grd Champs, Maufey, Chalet (1 points)





Berne, le 21 mars 2020, premier jour du printemps

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nos vies ont changé du jour au lendemain.

Les écoles, les cinémas et les magasins sont fermés, les manifestations sont interdites. Les personnes âgées et les personnes malades restent à la maison. De nombreux actifs travaillent à domicile. Et au bureau et dans la rue, nous respectons une distance de deux mètres. Les réunions de plus de cinq personnes, à l'extérieur, sont désormais interdites.

Ces règles sont importantes. Parce qu'elles sauvent des vies. Nous devons impérativement les respecter. C'est notre seul moyen d'éviter la contamination et de ralentir la propagation du coronavirus. Et c'est ce qui maintenant est déterminant.

Si le virus se propage trop rapidement, les unités de soins intensifs de nos hôpitaux seront surchargées. Les conséquences peuvent être dévastatrices.

Désormais, nous sommes toutes et tous concernés

En Suisse, le nombre de victimes augmente et cela nous affecte énormément. La Confédération, les cantons et les communes travaillent jour et nuit pour trouver des solutions. Mais comme c'est souvent le cas dans notre pays : nous avons besoin du soutien de la population.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, nous avons un rôle essentiel à jouer. Au nom du Conseil fédéral, j'en appelle à votre responsabilité : Restez à la maison si vous avez plus de 65 ans ou si vous êtes malade. Gardez vos distances par rapport aux autres. C'est ainsi que vous pouvez vous aider vous-même. Et c'est ainsi que vous protégez les autres.

Les autorités n'abandonnent pas la population. Nous nous soucions des entreprises et des emplois. Le Conseil fédéral aide les entreprises, les employés et les indépendants qui luttent pour leur existence. Il veille à ce que les salaires puissent être versés et que les entreprises obtiennent des crédits. Plus de 40 milliards de francs sont dès à présent disponibles, rapidement et sans bureaucratie.

Un immense merci !

Tout le monde n'a pas la possibilité de rester à la maison. Nous avons besoin du personnel soignant, des facteurs, des vendeuses, des conducteurs de camions et de bus, de nos agriculteurs et des militaires. Toutes ces personnes garantissent l'approvisionnement du pays. Elles méritent notre plus grand respect et un immense merci !

La Suisse s'est toujours distinguée. Quand la situation l'exige, nous sommes bien plus que 26 cantons et 8,5 millions d'habitants. Nous sommes un pays. Et nous sommes là les uns pour les autres.

Votre


Simonetta Sommaruga
Présidente de la Confédération